



## Le DAF : agitateur ou impulseur ?

Dans le prolongement des années précédentes, 2017 est marquée par l'accompagnement des réformes pour lesquelles les responsables ou directeurs administratifs et financiers (RAF/DAF) apportent leur contribution, voire leur pilotage : processus de dématérialisation, mutualisation avec d'autres institutions, RIFSEEP, changements statutaires, etc. Tous ces bouleversements s'inscrivent dans un contexte financier contraint invitant à la maîtrise des frais de fonctionnement, à l'optimisation des investissements, et contribuant au pilotage de l'activité, des projets, pour les équipes du SDIS et les partenaires, pour la direction départementale, pour les élus et les partenaires sociaux.

Quelque soit son champ d'action (financier, juridique, commande publique, ressources humaines, logistique), le RAF/DAF est donc investi d'un rôle complémentaire au décideur, au service de la performance. C'est la raison pour laquelle l'ENSOSP propose une première journée portant une réflexion sur le profil de ce cadre, pièce maîtresse de l'État-major. Parfois agitateur, souvent impulseur, selon la place qu'il occupe au sein du Comité de direction, son regard transversal aide à l'arbitrage dans un contexte d'incertitudes.

La seconde journée sera consacrée aux sujets d'actualité des DAF : Au-travers des conférences-débats, portant sur des thématiques orientées, une réflexion commune, alimentée par des paires, apportera diverses perspectives qui nourrissent le quotidien.

## Programme :

**Lundi 9 octobre**

**9h : Café d'accueil**

**9h30 : Accueil institutionnel**

**9h40 : Film institutionnel**

**9h50 : Point de situation du réseau DAF sur le PNRS**

**10h00 à 11h00 : Conférence - Le rôle du DAF du point de vue du directeur d'un SDIS** Approches sur sa valeur ajoutée quant à la qualité de service, au contrôle interne et à l'aide à la décision du SDIS.

**11h00 à 12h00 : Ateliers - Le DAF : son rôle aujourd'hui, les attendus à court et moyen terme (le souhaitable, le possible,**

**le prioritaire) dans quelles conditions ? Quelle feuille de route pour quelle évolution ?**

**12h00 à 13h30 : Déjeuner**

**13h30 à 14h00 : Restitution des ateliers**

**14h00 à 16h00 : «World café» - Les missions à caractère transversal du DAF : enjeux, diagnostic, atouts, conditions de réussite, possibles** Réflexion de 10 minutes sur chacune des tables. Restitution de chaque rapporteur à l'issue du world café.

**16h30 à 17h00 : Restitution du World café**

**Mardi 10 octobre**

**9h00 à 10h00 : Conférence-débat : Impact de la réforme du régime indemnitaire**

**10h00 à 12h00 : Conférence-débat - « Organes et méthodes de l'évaluation des politiques publiques des SDIS : un millefeuille ou un véritable crumble ? »**

**12h00 à 13h30 : Déjeuner**

**13h30 à 15h00 : Conférence-débat - « Loi NOTRe 2015, jurisprudence CE Val de Garonne / Préfet de Lot-et-Garonne 2012 : de nouvelles opportunités pour le financement des SDIS ? »**

**15h00 à 15h15 : Clôture institutionnelle**

« Le programme complet sera disponible dès la rentrée sur [www.ensosp.fr](http://www.ensosp.fr) »

## Pour vous pré-inscrire

Rendez-vous sur le logiciel de gestion des formations Formaltis : [formations.ensosp.net](http://formations.ensosp.net) (catalogue des formations-mère)

La priorité sera donnée aux pré-inscriptions, alors n'hésitez pas à réserver votre place !

En cas de difficultés, posez vos questions sur : [formations.superieures@ensosp.fr](mailto:formations.superieures@ensosp.fr)

## Tarifs

**386.25€** de frais pédagogiques et logistiques sur la base d'un forfait A

## Infos pratiques

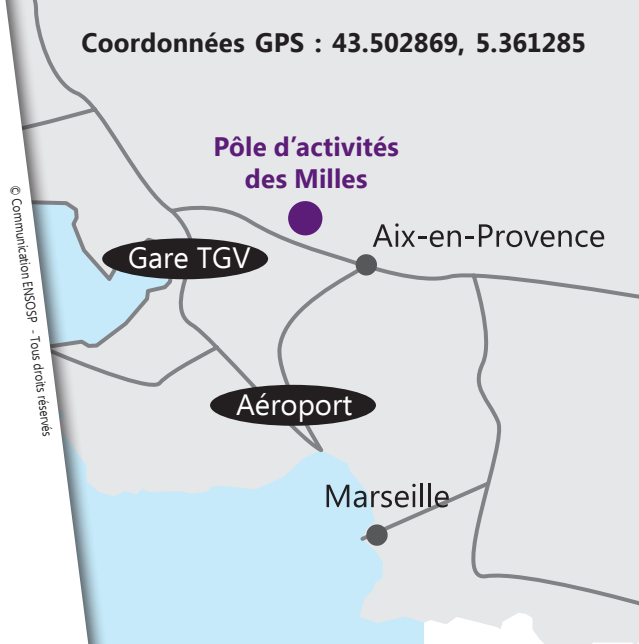
Référent programme :

Anne-Cécile THERON / 04 42 39 05 74 / [anne-cecile.theron@ensosp.fr](mailto:anne-cecile.theron@ensosp.fr)

Coordonnatrices logistiques :

Djamila GROS et Stella MASSIEAU / 04 42 39 05 53 ou 68 / [formations.superieures@ensosp.fr](mailto:formations.superieures@ensosp.fr)

Coordonnées GPS : 43.502869, 5.361285



**Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers**

1070 rue Lieutenant Parayre - BP 20316 - 13798 AIX EN PROVENCE Cedex 03

Tél : +33 (0)4 42 39 04 00 / Web : [www.ensosp.fr](http://www.ensosp.fr)